



CHU Clermont-Ferrand

## **Motion du XXXII<sup>ème</sup> Congrès du CHU. Aucune concertation sur le projet de loi Fonction Publique.**

15 Mars 2024

Macron a annoncé une réforme historique de la fonction publique il s'agit d'achever le dynamitage du statut, déjà sérieusement entamée par la loi dit « de transformation de la fonction publique » de 2019 qui produit actuellement ses effets désastreux sur les agents publics.

Macron et Guerini ont été clairs : **rémunération et Carrière au mérite** c'est-à-dire destruction de ce qu'il reste du statut.

Il est évident que le gouvernement tente d'associer les organisations syndicales à cette nouvelle offensive généralisée contre les fonctionnaires avec les concertations planifiées.

La Cgt doit donc refuser toute concertation qui permettrait de faire aboutir ce projet et exiger le retrait pur et simple.

### **Motion : aucune concertation sur le projet de loi fonction publique.**

Macron a confirmé le caractère historique de la contre-réforme en préparation contre le statut de la fonction publique, en particulier par la généralisation de la rémunération et de l'avancement au mérite.

En conséquence, le XXXII<sup>ème</sup> congrès de la CGT du CHU de Clermont-Ferrand :

- **S'adresse à notre Fédération pour qu'elle se prononce et exige le retrait pur et simple du projet, et en conséquence qu'elle ne participe pas aux réunions de concertation sur ce projet avec le Ministère.**
- **Qu'elle organise avec les autres Fédération CGT de la fonction Publique, le combat uni et centraliser contre ce projet.**
- **Qu'elle s'adresse aux autres organisations syndicales de la fonction publique pour leur proposer le combat commun contre le projet.**

**Votée à l'unanimité moins 1 abstention**

Le 14 mars 2024